

LYCEE COLLEGE CAMILLE SAINT-SAENS ROUEN

PROJET D'ETABLISSEMENT 2015/2016

«L'année scolaire 2015-2016 doit d'abord mobiliser tous les acteurs de l'école pour engager ou poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et renforcer la transmission des valeurs de la République»

Extrait de la circulaire de rentrée 2015.

SOMMAIRE

- I Présentation synthétique de l'établissement
- II Objectifs généraux
- III Objectifs à court et moyen termes
- IV Objectifs année +1
- V Le projet 2015/2016 du collège
- VI Les axes prioritaires du lycée pour l'année 2015/2016
- VII Les indicateurs caractéristiques du lycée

Ce livret contient les éléments constitutifs de notre projet 2015/2016. Ce dernier s'appuie sur une analyse des points forts et des points faibles du Lycée Collège Camille Saint-Saëns recensés par le tableau de bord et les documents disponibles. Ces documents se présentent sous la forme de données simples et concrètes. C'est à partir de ces indicateurs que sont définis les axes prioritaires de l'établissement, en cohérence naturellement avec les objectifs nationaux et académiques.

I - PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT

1. **Une cité scolaire**

C'est la seule de ce type, à savoir Collège et Lycée, dans l'Académie, du moins pour l'enseignement public. Ses usagers y sont très attachés. De fait, la très grande majorité des élèves de troisième admis en seconde quand elle obtient une dérogation, poursuit au lycée.

2. **Des locaux rénovés depuis près de quinze ans mais limités en capacité**

L'extension - rénovation achevée fin 1998 a permis de regrouper sur un même site les élèves de la sixième à la classe préparatoire. Elle s'est accompagnée d'une modernisation complète des équipements pédagogiques.

Cela dit la capacité d'accueil reste limitée par le nombre et la dimension des salles de classe. Quel que soit le mode de calcul employé, les locaux situés rue Saint Lô ne permettent pas d'accueillir plus de 1250 élèves. L'accueil à la rentrée 2009 des sections de BTS tourisme a nécessité la transformation de l'ancien jardin d'hiver et du foyer collège en salles de classe. Enfin, les équipements sportifs sont restreints et le sont encore davantage avec la perte du jardin d'hiver qui abritait autrefois l'activité tennis de table.

3. **Le recrutement : des établissements de centre ville.**

- un collège sectorisé.

Le secteur dessiné au début des années 90 est devenu trop étroit pour maintenir quatre divisions par niveau. Le public est hétérogène. Il s'agit néanmoins pour la plupart d'élèves appartenant à des catégories socioprofessionnelles favorisées (50.4%) et moyennes (28.7%).

- un lycée en situation de concurrence.

Tous les élèves domiciliés Rouen Rive-droite et à Mont-Saint-Aignan peuvent librement choisir à l'entrée en seconde entre les trois établissements rouennais, à savoir les lycées Pierre Corneille, Jeanne d'Arc et Camille Saint-Saëns.

- un établissement à taille humaine.

Avec 350 élèves au Collège, 770 en second cycle, 70 en BTS et 40 en prépa IEP, l'établissement permet à chacun de se connaître et à l'ensemble de conserver un caractère familial.

4. **Des élèves plutôt tranquilles**

Le lycée et le collège ne connaissent pas de graves problèmes de violence et l'atmosphère y demeure sereine. Cela ne veut pas dire que les problèmes soient absents comme dans toute population d'adolescents. La lutte contre l'absentéisme et la démotivation tant en collège qu'en lycée reste toujours à l'ordre du jour.

5. **Des parents d'élèves qui souhaitent s'impliquer.**

Si on peut regretter une relative désaffection d'une majorité de parents à la vie de l'établissement, la possibilité offerte à certains élèves de faire toute leur scolarité du second degré dans le même établissement a été favorable à la création d'un noyau de parents d'élèves très participatifs.

En revanche, la plupart des parents s'intéressent à la scolarité de leur enfant comme l'atteste le succès des réunions parents-professeurs de la sixième à la terminale.

6. **Des personnels chevronnés et stables.**

L'âge moyen des professeurs se situe à 50 ans, au collège comme au lycée, ce qui laisse prévoir à court terme un renouvellement régulier et important des équipes pédagogiques.

Si la majorité des professeurs est constituée de personnels arrivés en cours de carrière, les départs par mutation sont exceptionnels, assurant une grande continuité de l'enseignement.

7. **Des formations générales au lycée.**

Le lycée prépare aux baccalauréats L, ES et S. Jusqu'à une période très récente (rentrée 2002), il était particulièrement pauvre en offres de formation.

Les ouvertures successives d'une section européenne en anglais (Histoire et Géographie en DNL) parallèlement à celle du collège (anglais à la rentrée 2002, allemand à la rentrée 2003), d'une section bilingue anglais portugais, d'une DNL SES à la rentrée 2007 ont permis de créer une spécificité qui n'existait pas auparavant, encore enrichie par deux nouveaux enseignements de détermination (MPI et italien 3) puis à la rentrée 2009 (portugais LV2 et arabe LV3) et lors de la rentrée 2010 (option facultative histoire des arts)) et à la rentrée 2011 (enseignement d'exploration sciences et laboratoire et l'option facultative musique). A la rentrée 2012 le lycée a proposé deux nouveaux enseignements d'exploration, patrimoines et coréen LV3 et la DNL mathématiques. L'année scolaire 2013-2014 a vu la mise en place en TS de la spécialité Informatique et Sciences du Numérique. En 2015/2016 les élèves de seconde qui le souhaiteront pourront découvrir deux nouveaux enseignements d'exploration expérimentaux : Cultures Numériques et Sciences de l'ingénieur/Création et innovation technologique. Quant à ceux de TL ils pourront se frotter à un nouvel enseignement de spécialité : Droit et grands enjeux du monde contemporain.

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle carte des formations, le lycée a sollicité, sans succès pour la rentrée 2015, l'ouverture d'une section européenne espagnole DNL SVT. L'établissement renouvellera une demande d'ouverture d'une section euro espagnol pour la rentrée 2016.

8. **Des résultats intéressants mais qui doivent être améliorés.**

➤ au Collège

Les taux de réussite au Brevet des Collèges (91.3%) et les taux d'admission en seconde générale et technologique (82.1%) se situent à l'exception du cru 2007, largement au-dessus des moyennes académiques (79.6% et 58.6%).

➤ au Lycée

Les résultats de la session 2014 au baccalauréat L (100%) et ES (90.9%) se situent au-dessus de la moyenne académique (90.4% & 86.6%) et à son niveau pour la série S (92.5%). Environ 91% des élèves entrés en seconde obtiennent le baccalauréat.

En 2015, les choix d'orientation se portent, de manière décroissante, sur les séries S (41.7%), ES (29.29%), STMG (6.7%) et L (5%), avec une série L qui se fragilise.

➤ en STS

Avec des taux de réussite de 95 % en moyenne sur les cinq dernières années, ils peuvent être qualifiés d'excellents.

9. **Quelques problèmes à régler.**

- un espace mesuré.
- Les effets induits par la suppression prévue d'une classe de terminale S.
- une spécificité à affirmer sans relâche pour disposer d'une attractivité suffisante.
- des difficultés à faire réussir, assez bien ou assez vite, une fraction des collégiens et des lycéens.

- comment gérer l'hétérogénéité extrême, et comment aider certains élèves dans leur apprentissage du travail personnel au Collège ?

- comment mettre certains élèves au travail, en particulier ceux qui n'appartiennent pas à la « zone euro », comment les responsabiliser au lycée ?

- comment intégrer certains parents dans ce dispositif ?

II - OBJECTIFS GENERAUX

Il s'agit là d'objectifs à long terme, inhérents à la mission des établissements ou spécifiques au Lycée-Collège Camille Saint-Saëns mais fondamentaux pour son existence tels que les membres de la communauté scolaire les conçoivent de longue date.

1 Pour les missions générales

Promouvoir une cité scolaire à la fois **exigeante** et **bienveillante** capable de défendre et de promouvoir les valeurs de la République et de prévenir toute les formes de discriminations.

- Un haut niveau d'exigences en matière de savoir et de savoir-faire permettant aux élèves d'acquérir une solide formation intellectuelle et culturelle, dans le cadre de la liberté pédagogique, afin d'aborder dans de bonnes conditions l'enseignement supérieur.
- L'appropriation des valeurs de la République, par la culture du respect et de la compréhension de l'autre qu'elle implique, permet de combattre toutes les violences et les discriminations, notamment racistes, sexistes et homophobes.
- Une volonté permanente d'aider les élèves à acquérir les valeurs qui permettent le développement harmonieux de leur personnalité individuelle et sociale : effort, sens critique, responsabilité, sociabilité, sens civique, devoir de mémoire...

Ces objectifs ne correspondent pas à des champs d'action séparés. Ils se combinent et sont interactifs.

2 Pour les spécificités

- Le maintien de la dualité de l'établissement pour permettre aux parents de laisser leur enfant dans la même communauté pédagogique et éducative pendant toute leur scolarité dans le second degré.
- La volonté de préserver un établissement équilibré par sa dimension, sa dualité, par la répartition de ses formations générales (séries et options), par son ouverture à tous les publics. Il s'agit là d'un héritage que l'on veut perpétuer.
- Assurer à la communauté scolaire Camille Saint-Saëns les conditions d'un bon rayonnement dans le paysage éducatif rouennais.

III - OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERMES

1 Quelle cité scolaire pour demain ?

➤ Locaux

- organiser l'espace (et le temps) pour permettre une cohabitation harmonieuse entre les deux cycles et les formations post-baccalauréat (STS et CUPGE IEP).

- parachever l'équipement de l'établissement et en particulier pour encourager l'accès à tous aux TICE
- réorganiser l'espace informatique et documentaire du CDI.
- s'attacher au respect des lieux et à l'agrément du cadre de vie scolaire

➤ **une structure équilibrée :**

- soit environ 1200 élèves pour le second degré avec une parité 30/70 entre les deux degrés
- 13 divisions pour le Collège - revenir à 8 divisions par niveau au Lycée en s'efforçant de maintenir l'équilibre entre les sciences humaines et les sciences expérimentales.

➤ **des formations diversifiées avec un "pôle européen" fort**

Développer et consolider les sections européennes et les classes bilangues :

- anglais / allemand et anglais / portugais et sections euro anglais, euro allemand au Collège
 - anglais avec Histoire-Géographie (capacité d'accueil portée à 72 à la rentrée 2008), Sciences économiques et sociales (depuis la rentrée 2007) au Lycée et mathématiques à la rentrée 2012.
- Consolider la gamme des options en seconde (langue orientale coréen à la rentrée 2012 et continuer à défendre les disciplines menacées (grec, histoire des arts).

2 Réussir au Lycée

- Profiter de la réforme du lycée pour favoriser l'adaptation à la seconde. (cf. axes prioritaires).
- aider les élèves à choisir leur orientation.

Dès la seconde :

Accompagner les choix d'orientation des élèves en fonction de l'après bac.

Organiser une matinée d'information commune aux élèves de 3^{ème} et de seconde sur les parcours professionnels et les filières.

En première :

Organiser pour chaque lycéen une journée dans une université ou un IUT ou une section de BTS, ou une CPGE ou encore une grande école.

Proposer des entretiens personnalisés d'orientation.

Favoriser la découverte de l'entreprise (stage...).

En terminale :

Organiser le conseil de classe d'orientation.

Assurer les entretiens personnalisés d'orientation.

Accompagner les élèves dans les actions d'informations proposées (journées portes ouvertes, forum des formations à bac +2).

Présenter le portail APB aux élèves et à leurs familles.

Promouvoir l'orientation des élèves et en particulier des filles vers les filières et carrières scientifiques, en s'appuyant sur les ressources produites par l'ONISEP, en développant des partenariats avec l'enseignement supérieur et en participant aux olympiades scientifiques (mathématiques, physique, chimie et géosciences).

- rendre les élèves autonomes et responsables sur le plan scolaire pour mieux les préparer à l'enseignement supérieur.
- associer les parents : si au lycée, l'élève est devenu l'interlocuteur premier et doit transmettre lui-même à sa famille ce qui concerne sa scolarité, les parents doivent être tenus informés régulièrement des résultats et des dysfonctionnements éventuels

(rencontres parents équipes pédagogiques de seconde - rencontres parents professeurs 2^{nde}, 1^{ère} et Tle - entretiens individuels post conseils de classe).

- Donner toute leur place aux représentants lycéens (Conseils de classe/CVL/CA/CP/CESC/FSL).

3 Développer les actions d'ouverture

Si l'essentiel de la formation doit se faire dans l'établissement, l'extérieur peut apporter des contributions irremplaçables, tant sur le plan culturel et linguistique qu'éducatif et civique. Il faut donc encourager et promouvoir les initiatives pédagogiques de sorties et de voyages, mais aussi d'accueil de certaines interventions extérieures (voir charte des voyages scolaires et sorties pédagogiques)

4 Promouvoir les actions de santé et prévenir les conduites à risque

- Reprendre les actions menées par le CESC (journée santé, addictions, journée SIDA, sexualité, contraception...).
 - Mieux informer la communauté scolaire sur les actions du CESC.
 - Elargir le CESC aux membres de la communauté scolaire qui souhaitent s'investir dans ce domaine.
 - Mettre en place des actions qui s'adaptent aux besoins des élèves.
- Appliquer la charte de l'EPS pour offrir à chaque élève une pratique diversifiée de l'EPS, continuer à intégrer tout élève quel que soit son niveau d'inaptitude partielle ou de handicap, évaluer ces élèves avec des barèmes adaptés à leurs difficultés.

IV - OBJECTIFS ANNEE +1

1 Structure et formations

- Tout mettre en œuvre pour consolider et assurer le succès :
en seconde, des enseignements d'exploration Cultures Numériques et SI.CIT. En Terminale littéraire de la spécialité Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain.
- Continuer à augmenter la capacité d'accueil en seconde européenne en piochant dans la liste supplémentaire (passer de 70 à 78).
- Développer de réels liens pédagogiques entre le collège et le lycée en multipliant les services mixtes.

2 Réussir au lycée

- mise en place d'un suivi (communiqué aux familles) à partir des conseils de professeurs du milieu du premier trimestre pour les élèves qui ne respectent pas leurs obligations de base.
- formation des représentants des élèves.
- invitation des élèves de seconde, première et terminale à l'examen de leur situation scolaire aux conseils des premier et second trimestres.
- Relance d'un groupe de pilotage pédagogique.
- Instauration de la semaine de 5 jours pour les classes de seconde non euro..

3 Développer les actions d'ouverture au lycée

- ouverture sur le cinéma, le théâtre, l'opéra, les beaux-arts et les sciences

- voyages et échanges linguistiques (Grande-Bretagne, Allemagne, Portugal, Italie, Danemark, Corée, Espagne, Maroc)
- poursuivre l'expérience de l'atelier coréen au collège.
- ouverture sur la communauté européenne

4 Informer

Reprise des activités du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté qui, au-delà de la reconduction des dispositifs déjà en place, proposera les ajustements et innovations qu'il jugera nécessaires. Ce CESC sera constitué par les membres de la commission permanente auxquels s'ajouteront de droit les personnels sociaux et de santé et toute autre personne à l'invitation des précédents.

V - LE PROJET DU COLLEGE 2015/2016

1 Les caractéristiques du collège

➤ La population scolaire

a) Les effectifs

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
6 ^{ème}	80	77	86	84	84	87
5 ^{ème}	70	81	82	90	84	79
4 ^{ème}	108	88	100	84	92	86
3 ^{ème}	99	109	110	107	84	109
Total	357	355	378	365	344	361

b) Les caractéristiques des élèves

Les PCS	% PCS favorisées				% PCS défavorisées			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Collège	50.4	50.4	52.2	56	17.9	17.6	17.8	18.6
Académie	29.6	29.1	32	32.1	46.7	45.9	43.3	42.8

Pourcentage de boursiers	2008	2009	2010	2011	2012
Collège	20.2	17.1	19.8	19.8	20.1
Académie	23.7	23.1	25.3	26	25.2

Pourcentage de doublants par classe	Collège			
	2010	2011	2012	2013
6 ^{ème}	1.3	1.2	3.6	4.9
5 ^{ème}	1.3	0	1.1	6
4 ^{ème}	2.2	4	1.2	2.2
3 ^{ème}	5.5	2.7	2.8	3.6

➤ Les ressources

a) les ressources humaines

Les enseignants :	Collège			
	2009	2010	2011	2012
Professeurs et professeur documentaliste				
Titulaires	30	27	25	21

Temps partiels	30%	26%	12%	2
50 ans et plus	63%	67%	32%	52.3
Nombre d'heures effectuées par des collègues du lycée	40	40	17	4 professeurs

Le service vie scolaire du collège est distinct de celui du lycée avec un CPE, 2,5 ETP de surveillant, un assistant pédagogique (1/2 temps)

b) les ressources matérielles

- Les locaux

11 salles de cours banalisées.

6 salles de cours spécialisées : SVT, physique, arts plastiques, musique, technologie
un gymnase commun avec le lycée

- Les équipements informatiques

11 salles banalisées équipées de vidéo projecteurs.

2 salles spécialisées communes avec le lycée

1 classe mobile au 3eme étage Bâtiment B

1 Espace Numérique de Travail

➤ L'offre de formation

- Des sections bi-langues en 6^{ème} et 5^{ème} : anglais/allemand et anglais/portugais
- Des sections européennes en 4^{ème} et 3^{ème} (2h supplémentaires en plus des 3h LV1)
- Option latin en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et option grec en 3^{ème}
- Option DP3

➤ Parcours et résultats scolaires

a) Résultats au DNB

Taux de réussite en %	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Collège	84.3	83.7	91.3	92.2	84.9	92.8
Académie	81.8	84.2	84.3	79.6	87.1	86.5

b) L'orientation

Devenir des élèves à l'issue de la 3 ^{ème}	Collège				Académie			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
2 [°] GT	78.9	72.3	71.3	82.1	61.74	62.5	61.7	58.6
2 [°] Pro	15.6	25	15.7	10.7	35.73	35.39	36.3	22
Red	5.5	2.6	6.4	6	2.53	2.07	2	6
Autres	0	0	6.6	1.2	0	0	0	4.6

2 Les axes du projet d'établissement

➤ Le volet pédagogique

a) Diversifier les pratiques pédagogiques

- Maintenir la pédagogie du travail de groupe
 - Développer l'autonomie des élèves face au travail, la prise de positions intellectuelles, la confiance en soi, le droit à l'erreur
 - permettre l'implication de tous dans l'élaboration des connaissances et des compétences
 - développer la prise de parole en public par la présentation régulière d'exposés
 - développer des qualités d'écoute et de respect de l'avis d'autrui.
- Proposer des activités pédagogiques développant la réflexion, la curiosité, l'esprit de compétition
 - développer les démarches d'expérimentation et de recherche dans les disciplines scientifiques
 - favoriser la participation à des concours académiques ou nationaux (Tournoi de calcul mental, Olympiades de Mathématiques, Germany quizz, Le plumier d'or...)
 - encourager la pratique sportive dans le cadre de l'UNSS et de l'accompagnement éducatif
- Développer les compétences informatiques
 - favoriser l'usage des TICE comme support et outils dans toutes les disciplines
 - assurer l'acquisition progressive du « B2i » du niveau 6^{ème} au niveau 3^{ème}

b) Aider et accompagner les élèves

- Soutenir la gestion du temps, l'organisation du travail personnel et l'acquisition des méthodes de travail nécessaires au collège auprès des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}
- Assurer un soutien disciplinaire et développer des actions de remédiation ou de tutorat (estime de soi, concentration,...) en direction des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.
- Apporter une aide spécifique aux élèves à besoins particuliers dans le cadre des PIS en demandant une formation transversale et commune sur site (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, autisme...).
- Proposer une étude encadrée pour le travail à la maison des enfants les plus fragiles sur le plan social et scolaire.

c) Affirmer la dimension culturelle des enseignements

- Proposer des sorties pédagogiques dans différentes disciplines

- Organiser des voyages linguistiques qui permettent à tous les élèves du collège de partir en Europe au moins une fois sur les deux années de 4^{ème} et de 3^{ème}

➤ **Le volet éducatif et citoyen**

a) Donner du sens aux règles

- Harmoniser les pratiques au sein des équipes
 - distinguer les types de manquement des élèves pour adapter les sanctions
 - encourager la diminution des « oublis de matériel » et du « travail non fait »
 - partager les usages et les critères de notation de vie scolaire.
- Redonner son importance au règlement intérieur
 - proposer un règlement intérieur adapté pour faciliter sa présentation à l'élève et sa famille

b) Favoriser le mieux vivre ensemble

- Favoriser l'accueil et l'intégration des élèves de 6^{ème}
 - maintenir la liaison CM2/6^{ème}
 - organiser une demi-journée d'intégration par classe
 - proposer des temps d'expression en dehors des cours
 - maintenir la réunion de rentrée à destination des parents
- Favoriser l'intégration des élèves de 3^{ème} en 2^{nde}
- renforcer la liaison 3^e - 2^{nde}
- renforcer la communication lycée-collège avec notamment la distribution des copies des bulletins des anciens élèves de 3e passés en 2nde.
- Sensibiliser aux risques d'Internet
 - Aborder le fonctionnement des réseaux sociaux et les aspects juridiques du droit à l'image avec les élèves de 4^{ème}
- Lutter contre le harcèlement
 - proposer une sensibilisation dès le niveau 6^{ème}
 - finaliser une démarche d'intervention sur les autres niveaux
- Maintenir les actions inscrites au programme annuel du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté : prise en compte du handicap, prévention des conduites addictives, sommeil et hygiène de vie, renforcement de l'estime de soi face au mal-être
- Accueillir des soirées-débat à l'initiative des parents d'élèves
- Favoriser la communication Collège/Familles par l'Environnement Numérique de Travail et les courriels

➤ **Le volet « Information et éducation à l'orientation »**

a) La mise en place du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

- Mettre en place les séances d'information auprès des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}
 - assurer la construction progressive, sur trois années, du projet de formation des élèves
- Finaliser le projet d'orientation de tous les élèves de 3^{ème}
 - exploiter la séquence d'observation en entreprise du niveau 3^{ème}, avec la production d'un livret d'observation exploité et évalué par le professeur principal
 - maintenir les entretiens individuels d'orientation
 - préparer et accompagner les élèves à la visite un forum emploi/formation
 - proposer une liaison troisième seconde sur l'orientation.

b) Assurer la pérennité de l'option DP3

- Mieux informer les familles et les élèves du contenu et du fonctionnement de cette option
- Proposer l'organisation d'une action mobilisatrice, ex : forum des métiers au sein de l'établissement

c) Mieux communiquer et travailler avec les familles

- Promouvoir l'offre d'enseignement du collège sur les différents niveaux (latin, LV2, sections européennes, DP3, grec)
- Maintenir l'information des parents d'élèves de 3^{ème} sur la poursuite de scolarité au lycée : procédures d'orientation, réformes du lycée et du lycée professionnel
- Proposer des entretiens d'orientation en présence du principal du collège pour les élèves dont le projet n'est pas défini.
- Inviter les parents d'élèves ciblés au conseil de classe de 3^e du 2nd trimestres.
- Remettre en mains propre à quelques parents d'élèves le bulletin du 1^{er} trimestre des élèves de 6^e ciblés.

VI – LES AXES PRIORITAIRES AU LYCEE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

En cohérence avec les objectifs généraux de la réforme

Mieux orienter, mieux accompagner chaque élève, mieux préparer à l'enseignement supérieur, mieux adapter le lycée à son époque et éviter la fracture entre la zone euro et la zone non euro.

1. Continuer à mobiliser les élèves de la filière ES

Enjeu : maintenir l'équilibre général de la structure de l'établissement entre sciences humaines et sciences expérimentales et par voie de conséquence conserver trois divisions de ES sur le niveau première et sur celui de terminale.

Permettre à des élèves intéressés par l'histoire et par les enjeux économiques et sociaux de suivre une formation taillée sur mesure.

Continuer à rester une filière de réussite.

Mise en œuvre : Informer les élèves de troisième et de seconde de l'intérêt à emprunter la filière ES.(contenu des enseignements et débouchés post-bac).

Mettre en place dans l'emploi du temps des classes de 1ère et de Tle ES une plage horaire de deux heures de devoir surveillé pour amener les élèves à travailler de manière plus régulière et soutenue.

2. Consolider la réforme du lycée

A. En généralisant l'accompagnement personnalisé à l'ensemble des classes.

L'accompagnement personnalisé devra répondre à plusieurs exigences :

- prendre appui sur une évaluation précise des besoins des élèves à chaque niveau de classe et tout au long de l'année, en veillant à identifier les causes essentielles des difficultés rencontrées ;
- privilégier une organisation simple et lisible pour les élèves et leur famille, comme pour les enseignants, permettant d'accorder la primauté à la réflexion sur les contenus et la pédagogie ;
- expliciter aux élèves les objectifs de chaque séquence et leur progression.

B. En développant le tutorat des élèves les plus fragiles

Le tutorat permettra d'offrir une prise en charge individuelle à tout élève de l'établissement qui en exprimerait le besoin.

Modalités et contenus :

Le lycée s'engage à informer chaque élève de la possibilité d'être conseillé et guidé par un tuteur dans son parcours de formation et d'orientation, tout au long de sa scolarité au lycée.

Rôle du tuteur :

Il aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours de formation et d'orientation ;

Il assure un suivi tout au long de ce parcours, en coopération avec les différents acteurs de l'équipe éducative ;

Il aide l'élève à s'informer sur les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

C. En favorisant l'apprentissage des langues vivantes

Enjeu : mettre en œuvre efficacement les nouveaux programmes d'enseignement des langues vivantes (LV1 & LV2) et mieux répondre aux exigences du cadre européen commun de référence pour les langues.

Préparer les élèves de terminale aux nouvelles épreuves du baccalauréat lesquelles prennent en compte les compétences de communication orale. De fait, les compétences de compréhension, d'expression et d'interaction orales seront évaluées aux côtés des compétences de compréhension et d'expression écrites.

Mise en œuvre :

Constituer des groupes de compétences, modifiables en cours d'année et indépendants du statut de la langue choisie (LV1, LV2).

Aligner dans la mesure du possible les cours de chaque LV pour permettre la constitution de ces groupes ;

Mettre en œuvre des progressions plus personnalisées dans des groupes plus homogènes pour travailler à son rythme chacune des cinq activités langagières (compréhension de l'oral, expression orale en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit et expression écrite).

B. En s'appuyant sur un projet documentaire cohérent.

Axes prioritaires :

- Développer une politique d'accès aux ressources numériques via l'ENT: outils collaboratifs.
- Aménager l'espace documentaire et de travail du CDI.
- Rendre conforme et actualiser le fonds documentaire et le catalogue informatisé accessible sur le portail Esidoc du site de la Cité scolaire.
- Valider des compétences du B2I et du C2I

1.1 Accueil

- Utilisation de la session Samba edu3, ENT et portail esidoc.
- Ouverture non-stop journalière : 8 h -18 heures : 4 jours par semaine et 8h 00 - 12h 00 mercredi - samedi.
- Prêt en début d'année des manuels scolaires pour les collégiens.
- Impression de documents liés aux productions des élèves.
- Mise en forme de dossiers documentaires : histoire des arts ; TPE ...

1.2 Pédagogie

Initiation à la recherche documentaire ou séances de formation ou de réinvestissement

- Collège auprès des 6ème à la 3ème et séances de réinvestissement pour certaines classes selon projets en cours d'année.
- Lycée auprès des élèves de 2de dans le cadre de l'Aide Personnalisée ou dans le cadre des disciplines pour les classes euro, dans le cadre des TPE pour les classes de 1 ère.
- Réinvestissement auprès des classes : de la 6ème à la 1 ère

1.3 Gestion et organisation de l'espace

- Actualisation du fonds documentaire : commandes de nouveaux documents
Insertion de notices de livres, périodiques et autres supports documentaires
- Bulletinage quotidien des périodiques reçus.
- Poursuite de rénovation du fonds documentaire codes à barres sur chaque exemplaire.
- Récolement et mise en conformité de la base informatisée sur les ouvrages de Littérature jeunesse (romans et BD) et des classes 100 - 800 du lycée.
- Poursuite de la réflexion sur l'aménagement avec proposition de la société C+ Diffusion (Le Vaudreuil) et dépôt du dossier auprès de la Région.

1.4 Ouverture culturelle

- Poursuite des partenariats culturels avec l'Opéra de Normandie, CDN, ...
- Partenariat avec l'Université de Rouen, UER des Sciences (« Une classe, Un professeur, Un chercheur »)

3. Consolider la réforme du cycle terminal

Avec pour objectifs généraux :

- de préparer progressivement les élèves à une spécialisation dans une des trois séries de la voie générale.
- d'aider les élèves à construire leur parcours de formation.

Un accompagnement personnalisé de 2h par semaine est prévu, dans la continuité de celui mis en place en seconde. Un panel d'activités est mis en place pour répondre le plus efficacement possible (soutien, approfondissement, accompagnement du projet d'orientation).

Un tutorat est organisé pour aider certains élèves à faire émerger leur parcours de formation et d'orientation.

- de faciliter les changements de trajectoire (de voie ou de série) en organisant des stages passerelles assurés par des enseignants sur la base du volontariat.

- de permettre un rééquilibrage entre les trois séries de la voie générale ; ainsi en 1^{ère} L, l'apprentissage des langues étrangères est renforcé avec la mise en place de l'enseignement de littérature étrangère en langue étrangère.

4- Amener les élèves à respecter leurs obligations et valoriser leur engagement.

Enjeu : le lycée est à la fois un service public qui doit accueillir ses usagers dans les meilleures conditions et une institution de la République chargée de transmettre des connaissances, des compétences et des valeurs. Comme toute institution, le lycée a ses règles dont les manquements doivent être sanctionnés et adaptés au public pris en charge.

L'établissement observe depuis quelques années une montée de l'absentéisme et l'émergence d'une nouvelle typologie de l'absent. Il s'agit de redonner du sens à leur scolarité aux « démotivés », aux « zappeurs consuméristes », aux « stressés », aux « lycéens ou étudiants à temps partiel », aux « soutiens de famille », aux « hypocondriaques » et « aux présents-absents ».

Les propositions :

- En améliorant le contrôle et le traitement de l'assiduité

par la mise en place d'un appel sur billet à chaque heure de cours.

par un appel téléphonique des parents de façon systématique.

par l'envoi d'un courrier aux responsables légaux.

par une convocation systématique des élèves et de leurs familles.

- En améliorant le contrôle et le traitement de la ponctualité

Les élèves retardataires ne seront autorisés à rentrer en cours que s'ils sont munis d'un billet d'entrée. Aucun billet ne sera délivré au-delà de 10 minutes de retard.

Une heure d'absence en première heure du matin ou de l'après-midi sans justificatif valable devra être rattrapée dans la journée.

Les retardataires systématiques seront sanctionnés.

- En faisant en sorte que les élèves rendent leurs devoirs et se soumettent aux évaluations.

Les rattrapages se feront dans le cours du professeur concerné ou dans la classe d'un collègue ou même au parloir.

En rendant plus lisible la grille des sanctions

Pour les retards :

Rattrapage d'une heure et information de la famille / Convocation des parents

Avertissement / Exclusion temporaire / Convocation devant la commission éducative

Pour les absences et les travaux scolaires non faits :

En cas d'absence sporadique l'élève reste à la vie scolaire jusqu'à ce que sa famille soit prévenue.

Rattrapage / Convocation des parents / Rattrapage le mercredi après-midi (13h-15h)

Avertissement / Exclusion temporaire / Convocation devant la commission de discipline.

- En favorisant la communication avec les différents acteurs de la communauté scolaire.

- Les Conseillers Principaux d'Education informeront les professeurs principaux tous les mois, des absences et des retards des élèves placés sous leur responsabilité.
- Les professeurs principaux et les autres collègues ne devront pas hésiter à transmettre aux CPE toutes les informations ou problèmes dont ils ont connaissance.
- Une réunion mensuelle se tiendra en présence des COP de l'assistante sociale et des infirmières.

Les contacts avec les familles resteront une priorité.

- En exigeant des élèves un comportement citoyen
 - Respect de tous les personnels de l'établissement
 - Respect des règles élémentaires de la vie en collectivité
Non utilisation des portables, IPOD et MP3 dans les locaux
Tenue correcte dans les couloirs.
 - Respect des biens et des locaux

5. Redonner un nouvel élan à l'espace numérique du travail pour améliorer la communication entre les différents acteurs de la cité scolaire.

Cet ENT amélioré, fruit de la collaboration entre les sociétés SOPRA et PENTILA devrait en principe... permettre d'offrir aux professeurs, aux élèves et à leurs parents un accès sécurisé et simplifié à un nombre croissant de services et de ressources pédagogiques et éducatives. Pour que les équipes pédagogiques puissent développer des activités utilisant des ressources numériques et s'engager dans des pratiques innovantes il sera fait appel à la Région pour que le lycée soit doté au plus vite des infrastructures et des équipements minimaux dont le très haut débit.

Ce nouvel outil devrait de surcroît garantir un meilleur accès des parents à pronote et au cahier de textes de la classe.

6. Ancrer définitivement au lycée Saint-Saëns le cycle préparatoire universitaire aux concours sciences politiques pour sa cinquième année d'existence.

➤ Objectifs Pédagogiques

Préparer les bacheliers 2014 et 2015 aux concours des IEP (Instituts de Sciences Politiques) de province, pendant l'année qui suit le Baccalauréat et cela grâce à un lien entre le lycée Camille Saint-Saëns et l'Université de Rouen.

Apprendre aux candidats à assimiler les connaissances fondamentales au programme du concours, à savoir les utiliser de manière transversale, savoir poser une problématique, analyser et argumenter.

Assurer de plus, en parallèle, un enseignement disciplinaire solide permettant l'accès, l'année suivante, à une L₂ choisie dès le début de la formation dans le domaine des sciences humaines et du droit.

Améliorer la connaissance des enjeux stratégiques internationaux.

Assurer un travail et une progression par des concours blancs et des « colles ».

➤ Durée de la formation

Une année pour préparer le concours des IEP puis en cas d'échec au concours, entrée dans une L₂ choisie au début de la formation, une L₂ dans les domaines des sciences humaines et sociales ou du droit.

➤ Conditions d'admission

Admission sur dossier via le portail APB, 35 places sont offertes.

➤ Programme de l'année

Pour le cycle préparatoire : Culture générale, Histoire, Anglais ou Allemand ou Espagnol, Actualités politiques et économiques, Conférences.

Enseignements disciplinaires au choix en fonction de la licence choisie : sociologie, économie, droit, histoire, philosophie, humanités et monde contemporain.

L'atelier « sciences po » réservé aux élèves de terminale de l'établissement et des lycées voisins publics et privés est reconduit pour l'année scolaire à venir.

7- Promouvoir l'éducation à la santé et à la citoyenneté et un établissement inclusif pour mieux scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

Pour viser au bien-être et à la réussite scolaire des élèves. Plusieurs directions prioritaires sont ainsi définies :

L'hygiène de vie, l'éducation nutritionnelle et la promotion des activités physiques.

L'éducation à la sexualité, l'accès à la contraception, la prévention des IST et du SIDA.

La prévention des conduites addictives et la lutte contre les jeux dangereux.

La prévention du mal-être

La formation aux premiers secours.

Prévention contre le harcèlement en milieu scolaire.

Précision des contours du projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Conception de plan d'accompagnement personnalisé pour des élèves présentant des troubles des apprentissages.

8- Veiller à maintenir un climat de sérénité et de tranquillité aux abords de l'établissement.

- En exigeant des élèves une tenue et un comportement de nature à ne pas déranger les usagers de la voie publique et de l'établissement.
- En exerçant une vigilance au quotidien notamment à l'occasion des récréations, entrées et sorties de l'établissement.
- En sollicitant en cas de besoin l'intervention des autorités compétentes.

9- Garantir aux élèves et aux personnels la possibilité d'étudier, de travailler et d'évoluer dans un lycée propre et bien entretenu.

- En sensibilisant **TOUS** les membres de la communauté éducative au respect des biens et des locaux mis à leur disposition par la collectivité territoriale.
- En mobilisant et en responsabilisant davantage les équipes d'entretien avec le concours des autorités régionales.

VII – LES INDICATEURS CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Le lycée :

- Des effectifs stables en second cycle.

EVOLUTION DES EFFECTIFS						
Année scolaire	2ndes	1ères	Ter.	Total	BTS	Total
12 - 13	279	236	255	770	70	840
13 - 14	248	253	231	732	66	798
14 - 15	241	238	263	742	64	806

- Des élèves issus pour le plus grand nombre de milieux favorisés.

	CSS	Dépt	Aca	France
Cadres supérieurs et enseignants	43.5	27,5	27,2	31,6
Cadres moyens	15.1	16,5	16,3	14,6
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	21.3	21,8	22,4	25,9
Ouvriers et inactifs	16.1	32,3	32,2	25,7
Non renseignés	4	1,9	1,8	2,3

ORIENTATION

- Des taux d'orientation en juin 2015, très satisfaisants qui garantissent un équilibre harmonieux des structures.

TAUX D'ORIENTATION A L'ISSUE DE LA SECONDE

Année scol.	12/13	13/14	14/15
1L	5	9.8	7.9
1ES	31	38.1	29.2
1S	43.4	35.7	41.7
1STMG	7.1	8.2	6.7
1STI2D	2.1	1.2	1.7
1ST2S	2.5	0	3.7
1STL	0.7	0.8	0.8
1Agric	0	0	
1Spec	0	0	
Total	93.4	93.8	91.7
Red	5.1	5.8	5
2 Prof	1.1	0.4	3.3
Autres Sol.	0.4	0	
S/total r/2p/as	6.6	6.2	8.3
Total	100	100	100

EXAMENS

- Des résultats globaux stables lors de la session 2014.

TAUX DE REUSSITE AU BAC PAR SERIE

Taux	L	ES	S	Total
CSS	100	91	93	93
Attendu Académie	92	92	94	93
Attendu France	93	93	95	94
Présents	30	77	120	227

93% des 227 élèves présents au bac ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite attendu était de 93% par rapport aux établissements comparables dans l'académie, et de 94% par rapport aux établissements comparables au plan national.

Le taux de réussite de l'établissement est égal au taux attendu en référence académique et inférieur d' 1 point au taux attendu en référence nationale (valeur ajoutée).

- Un taux d'accès de la seconde au bac en très nette amélioration.

TAUX D'ACCES DE LA SECONDE ET DE LA PREMIERE AU BAC

Taux	CSS	Attendu Académie	Attendu France
Seconde	80	80	76
Première	95	94	91

Un élève qui est entré en seconde au lycée a eu 80% de chances d'obtenir le bac dans l'établissement. Le taux d'accès attendu est de 80% par rapport aux établissements comparables dans l'académie, et de 76% par rapport aux établissements comparables au plan national.

Un élève qui est entré en première à Saint-Saëns a eu 95% de chances d'obtenir le bac dans l'établissement. Le taux d'accès attendu est de 94% par rapport aux établissements comparables dans l'académie, et de 91% par rapport aux établissements comparables au plan national.

- Une proportion plus que satisfaisante de bacheliers parmi les sortants de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale.

PROPORTION DE BACHELIERS PARMIS LES SORTANTS DE :

	CSS	ACA	FRA
2 ^{nde} , 1 ^{ère} , Tle	81	78	74
Terminale	98	95	97

81% des élèves, tous niveaux confondus, ont quitté l'établissement avec le baccalauréat.

98% des élèves de terminale ont quitté l'établissement avec le baccalauréat

- Des résultats remarquables en L et ES, encourageants mais perfectibles en S...

TAUX DE REUSSITE AU BACCALAUREAT

sur 5 ans

Séries	2010	2011	2012	2013	2014	Aca 2014
L	94.1	94.1	96.2	93.1	100	90.4
ES	76.3	80.4	95.3	95.9	90.9	89.6
S	92.9	89	90.6	92.7	92.5	92.7

- BTS tourisme, des résultats qui restent excellents au fil des années.

Sections	Présentés	Admis	% d'admis	ACA	Diff
Total	33	33	100	Nc	